

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1311

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 27

A la deuxième phrase de l'alinéa 21, substituer aux mots :

" établissement de coopération",

le mot :

"institut".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.